

Les productions se concentrent dans les exploitations spécialisées

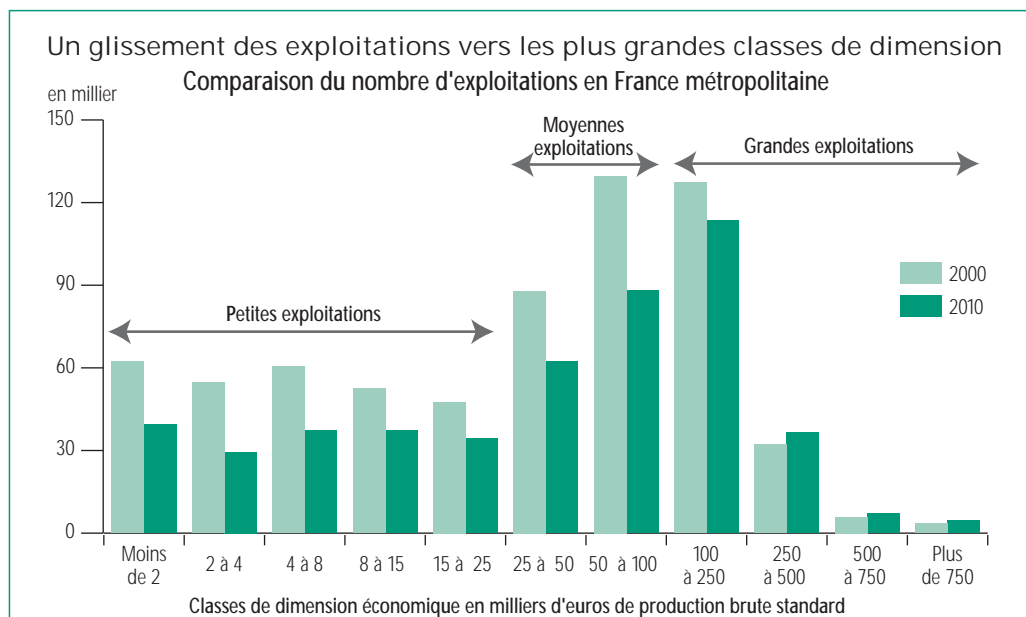
Depuis dix ans, les performances économiques des exploitations se sont améliorées. Parallèlement, l'agrandissement et la tendance à la spécialisation des exploitations se poursuivent à un rythme ralenti par rapport à la décennie précédente. Mais la spécialisation ne se traduit pas par une concentration géographique sauf en élevage laitier et hors sol.

En dépit de la baisse du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010, le volume global de la production agricole mesuré par les comptes de l'agriculture s'est maintenu. En moyenne par exploitation, il a progressé tendancielle-ment de 3,2 % par an. Le potentiel de production, mesuré par la production brute standard (PBS), se concentre à plus de 97 % dans les moyennes et grandes exploitations. Dans ces dernières, la PBS moyenne (en d'autres termes la dimension économique des exploitations) a progressé de 1,7 % par an, soit moins que le volume de la

production effective par exploitation. Ceci traduit une meilleure efficacité productive à mettre en parallèle avec l'agrandissement et la plus grande spécialisation des exploitations.

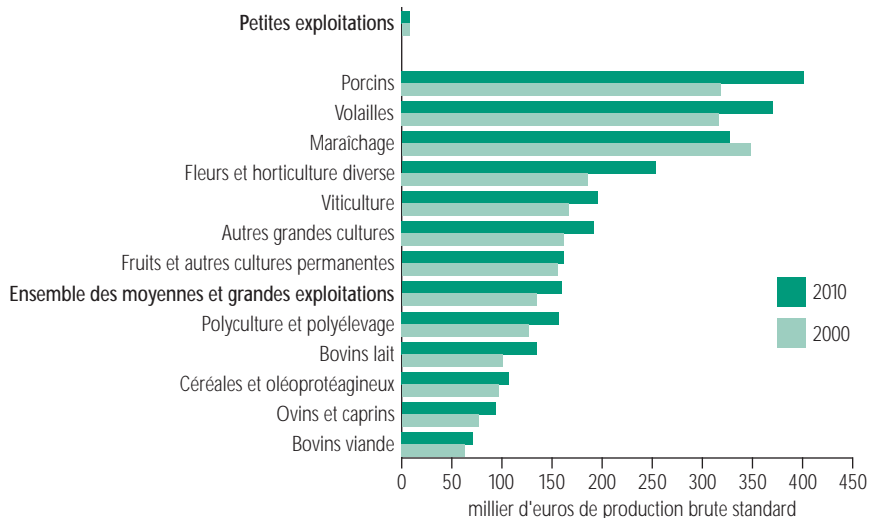
Progression du nombre de très grandes exploitations

L'augmentation de la dimension économique moyenne s'explique par un glissement des exploitations vers les plus grandes classes. Depuis 2000, la baisse du nombre d'exploitations est supérieure à 3,5 % par an dans toutes les classes de dimensions en dessous de 100 000 euros de PBS. Elle est amortie pour la classe des grandes exploitations entre 100 000 et 250 000 euros de PBS (- 1,1 %). En revanche, le nombre d'exploitations progresse dans les classes de dimension supérieure à 250 000 euros. Les grandes exploitations (plus de 100 000 euros de PBS) assurent désormais plus de 80 % du potentiel de production contre 73 % en 2000. À elles seules, les très grandes exploitations (plus de 250 000 euros de PBS) produisent 45 % du potentiel (contre 37 % en 2000). Au sein des petites exploitations, la dimension économique moyenne varie peu entre 2000 et 2010. Dans les moyennes et grandes



Source : SSP - Agriste - Recensements agricoles

Les plus grandes exploitations en élevage hors sol Dimension économique moyenne par exploitation en France métropolitaine



Source : SSP - Agreste – Recensements agricoles

Pour en savoir plus...

■ « L'agriculture française depuis 50 ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique »

Maurice Desriers
Agreste cahiers n° 2
juillet 2007

■ « Une concentration géographique des productions modérée depuis 1970 »

Maurice Desriers, Lucien Bourgeois
Agreste cahiers n° 2
juillet 2002

■ « Production brute standard et nouvelle classification des exploitations agricoles »

site Agreste
Recensement agricole 2010
Méthodologie

Consultez le site Internet du SSP :
www.agreste.agriculture.gouv.fr

> exploitations, la progression de la dimension économique concerne la très grande majorité des spécialisations. C'est en élevage laitier spécialisé que cette progression est la plus élevée (+ 3,6 % par an). Une seule exception porte sur le maraîchage (- 0,6 % par an sur dix ans). Ce sont les catégories d'exploitations les moins liées au sol qui possèdent les dimensions économiques les plus importantes : élevages porcins et avicoles spécialisés, maraîchage et floriculture. À l'opposé, les systèmes les plus extensifs offrent les dimensions les moins importantes : élevages ovins et bovins à viande spécialisés. En moyenne, les élevages laitiers ont une dimension économique supérieure aux exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux (Cop). Toutefois ce potentiel de production est mesuré hors aides et ne peut donc être assimilé à un chiffre d'affaires. Il ne prend pas en compte les charges et ne reflète donc pas non plus le revenu des exploitations. D'autant que les orientations à plus forte dimension économique sont aussi celles qui utilisent le plus de moyens de production, notamment la main-d'œuvre : 4,6 unités de travail annuel (Uta) en

maraîchage, 2,2 dans les élevages hors-sol contre 1,2 en moyenne en production spécialisée céréales et oléagineux.

Concentration des productions dans les moyennes et grandes exploitations

L'agrandissement des exploitations s'accompagne logiquement d'une concentration de plus en plus forte des productions dans les moyennes et grandes exploitations. Tous les types de production sont concernés. Les progressions les plus importantes concernent les élevages bovins viande et ovins. Pour ceux-ci, la part des moyennes et grandes

exploitations gagne trois points dans le cheptel de vaches allaitantes comme dans celui des brebis mères. La quasi-totalité des vaches laitières, des porcs et des volailles se trouvent dans les moyennes et grandes exploitations, situation déjà existante en 2000. Les petites exploitations n'en conservent pas moins une importance non négligeable dans certaines régions.

Les exploitations « poly » sont moins fréquentes

La spécialisation peut se mesurer par la proportion des exploitations et celle des données de structure associées non classées dans des orientations spécialisées. Le classement dans les orientations spécialisées se fait sur la base d'un seuil de deux tiers de la production brute standard assurée par une production ou un groupe de productions. Les exploitations non spécialisées sont qualifiées de polyculture ou poly-élevage. En nombre d'exploitations, la part relative de ces dernières (sur le champ des moyennes et grandes exploitations) dans le total a perdu 1,5 point entre 2000 et 2010, passant de 14,1 à 12,6 %. Il s'agit là de la poursuite à un rythme un peu ralenti d'une tendance lourde puisqu'entre 1988 et 2000, la part des exploitations non spécialisées avait déjà diminué de 2,7 points. >

Les moyennes et grandes exploitations concentrent plus de 97 % du potentiel de production Part des moyennes et grandes exploitations dans le total en France métropolitaine (en %)

	2000	2010
Nombre d'exploitations	58,2	63,7
Production brute standard	96,1	97,2
SAU	91,7	93,1
Main-d'oeuvre totale en UTA	84,9	86,7
Surfaces en céréales	94,9	96,2
Surfaces en vignes	94,2	96,1
Surfaces en légumes en maraîchage	95,2	97,1
Surfaces en vergers	89,7	89,6
Nombre de vaches laitières	99,0	99,5
Nombre de vaches allaitantes	88,9	92,3
Nombre de brebis mères	84,1	87,2
Nombre de porcs	99,7	99,8
Nombre de volailles	98,9	99,6

Source : SSP - Agreste – Recensements agricoles

La plupart des productions se concentrent dans des exploitations déjà spécialisées Part des surfaces ou des effectifs (en % de l'ensemble des exploitations)

Surface ou effectif	Orientation	2000	2010
Surfaces en céréales	Céréales et oléoprotéagineux	39,0	43,8
Surfaces en oléagineux	Céréales et oléoprotéagineux	57,4	61,7
Surfaces en protéagineux	Céréales et oléoprotéagineux	45,3	52,4
Surfaces en légumes	Maraichage	68,2	63,5
Surfaces en vignes	Viticulture	89,8	92,3
Surfaces en vergers 6 espèces ¹	Arboriculture fruitière	81,1	81,8
Nombre de vaches laitières	Bovins lait	65,1	67,0
Nombre de vaches allaitantes	Bovins viande	51,4	55,7
Nombre de brebis mères	Ovins et caprins	70,1	72,5
Nombre de chèvres	Ovins et caprins	65,4	75,8
Nombre de porcs	Porcins	70,0	75,6
Nombre de volailles	Volailles	79,5	81,2

1. Abricotiers, cerisiers, pêchers, pruniers, poiriers, pommiers.

Lecture : 39 % des surfaces en céréales appartenaient à des exploitations spécialisées en Cop en 2000. En 2010, cette part passe à 43,8 %.

Champ : France métropolitaine – Moyennes et grandes exploitations.

Source : SSP - Agreste – Recensements agricoles

> Les exploitations spécialisées concentrent davantage les productions

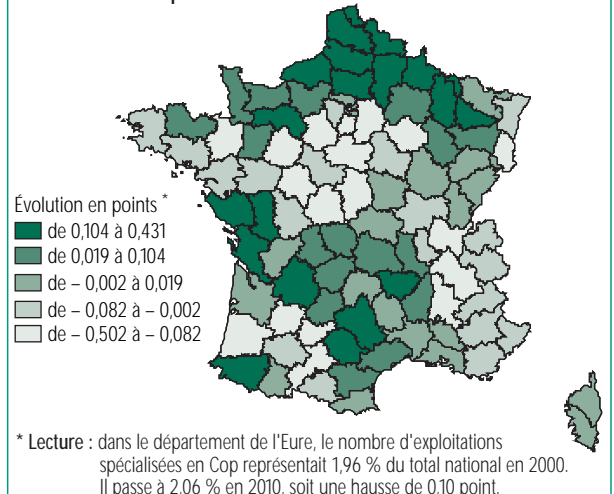
Ce phénomène se traduit également par une concentration des productions dans les exploitations déjà spécialisées. La progression de la part des exploitations spécialisées est très nette dans toutes les productions à l'exception des légumes. La production la plus concentrée dans des exploitations spécialisées est la vigne (plus de 90 %). À l'opposé, la production céréalière est une des mieux répartie puisque la part des surfaces céréalières des exploitations spécialisées en Cop, tout en progressant, reste inférieure à 50 % (43,8 %, soit + 4,8 points par rapport à 2000). Parmi les cheptels, les vaches nourries se singularisent par un taux de concentration plus faible que les autres animaux.

Poursuite de la concentration géographique des productions laitière et hors sol

À l'exception des productions laitière, porcine et avicole, la progression de la spécialisation des exploitations ne se traduit pas par une concentration géographique accrue. La part des dix premiers départements producteurs dans le total des effectifs de vaches

laitières passe de 40,7 % en 2000 à 42,4 % en 2010. Pour les porcs et les volailles, le même indicateur passe respectivement de 69,7 à 72,1 % et de 61,9 à 62,3 %. Cette concentration géographique concerne essentiellement la Bretagne. La part des quatre départements bretons dans la détention des effectifs porcins est passée de 55 à 56,8 % en dix ans. Pour le nombre de vaches laitières, elle est passée de 18,7 à 19,8 %. Cette concentration géographique ne se retrouve pas pour la production céréalière pour

Nombre d'exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux Évolution de la part dans le total national entre 2000 et 2010



Source : SSP - Agreste – Recensements agricoles

laquelle la part des départements très spécialisés (Eure-et-Loir, Loiret, Marne) a tendance à s'effriter. La progression du nombre d'exploitations spécialisées en Cop se fait essentiellement dans le nord de la France, en Lorraine et en Poitou-Charentes, régions moins spécialisées dans la production céréalière que le grand Bassin parisien.

Maurice Desriers

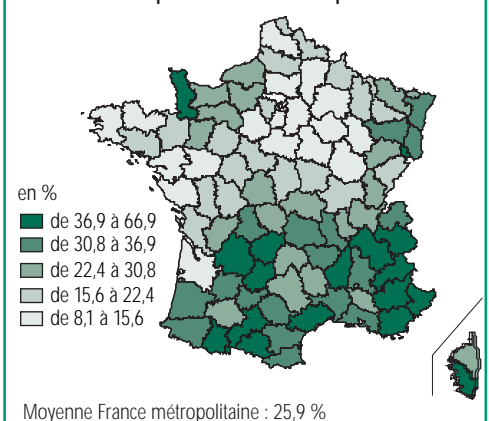
SSP - Bureau des Statistiques
sur les Productions et les
Comptabilités Agricoles

Les petites exploitations : encore nombreuses, de faible importance économique mais avec un rôle territorial important

■ En 2010, on compte environ 178 000 petites exploitations agricoles (moins de 25 000 euros de PBS, voir encadré). Bien qu'en baisse de 4,4 % par an en moyenne, elles rassemblent encore plus du tiers du nombre total d'exploitations recensées, et plus du quart des personnes se déclarant actives sur les exploitations. Ces personnes fournissent 13,4 % du volume de travail mesuré en unité de travail annuel (Uta), en faible baisse par rapport à 2000 (15,1 %). Bien que l'importance économique de ces petites exploitations soit faible (2,8 % de la PBS totale), leur importance sociale et humaine reste non négligeable, d'autant plus que la proportion de personnes concernées est particulièrement élevée dans les départements de montagne et les zones défavorisées. Ce sont en général des exploitations dont le chef est double actif ou retraité, et qui mettent en valeur de petites surfaces avec un rôle de maintien de la diversité des paysages.

Poids des petites exploitations dans chaque département en 2010

Nombre de personnes actives permanentes



Source : SSP - Agreste – Recensement agricole 2010

Caractéristiques générales des exploitations								
	Nombre exploitations		Production brute standard : moyenne par exploitation		Surface agricole utilisée		Nombre d'UTA ¹ par exploitation (hors Eta et Cuma)	
	en millier		en millier d'euros		en hectare			
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Petites exploitations	277,5	177,8	7,6	8,1	8,3	10,5	0,5	0,6
Moyennes et grandes exploitations	386,3	312,2	134,3	159,6	66,1	80,4	2,1	2,1
Céréales et oléoprotéagineux	49,5	51,4	96,4	107,2	111,4	122,8	1,3	1,2
Cultures générales	24,4	19,5	161,9	191,9	98,1	115,1	2,2	2,1
Maraichage	5,2	4,4	347,9	327,2	11,0	14,3	4,7	4,7
Fleurs et horticulture diverse	9,0	6,7	185,8	253,1	7,8	10,2	4,6	4,6
Viticulture	55,4	46,9	166,5	195,2	20,8	22,5	2,5	2,6
Fruits et autres cultures permanentes	10,5	8,0	155,5	161,5	26,4	30,4	4,0	3,9
Bovins lait	70,7	48,2	100,5	135,2	61,7	81,5	1,9	1,9
Bovins viande	36,6	33,5	63,4	71,0	82,9	99,9	1,6	1,5
Bovins mixte	16,1	9,4	106,9	151,9	81,1	113,5	2,0	2,1
Ovins et caprins	16,9	14,1	76,5	93,5	75,3	82,9	1,8	1,8
Autres herbivores	6,0	6,2	65,6	68,6	49,3	50,7	2,2	2,3
Granivores mixtes	9,3	6,1	215,5	275,0	59,9	80,4	2,1	2,2
Porcins	7,6	6,0	318,4	401,6	43,6	50,8	2,2	2,2
Volailles	14,7	12,6	316,7	370,6	29,5	34,8	2,0	1,9
Polyculture et polyélevage	54,4	39,2	127,0	156,9	82,6	103,6	2,0	2,0

1. Unité de travail annuel.
Champ : France métropolitaine – Moyennes et grandes exploitations

Source : SSP - Agreste – Recensements agricoles

La production brute standard : un dénominateur commun entre toutes les productions des exploitations

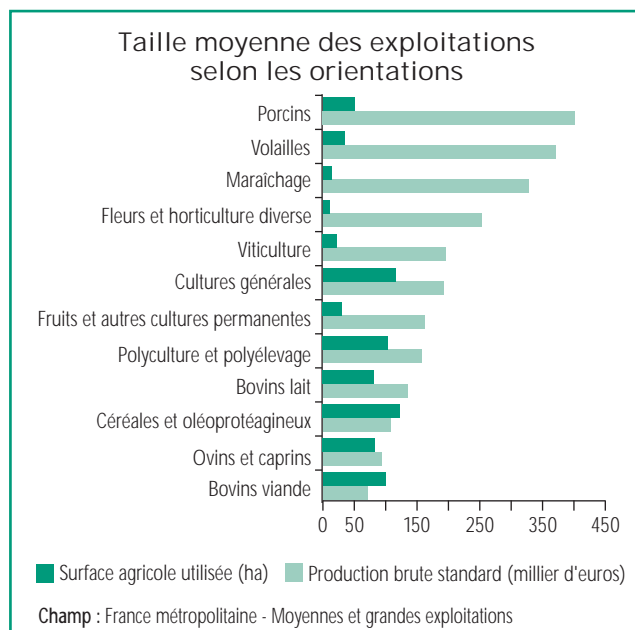
■ La diversification des productions et le développement des productions non liées au sol posent des limites à l'utilisation de la surface agricole utilisée (SAU) pour mesurer la taille des exploitations. Afin de déterminer l'importance économique de l'exploitation, il est nécessaire de sommer toutes les productions présentes. Ceci est possible en affectant à chaque surface ou effectif d'animaux un coefficient représentant le potentiel de production unitaire de chaque spéculation. Ce sont les coefficients de production brute standard (PBS). Ces coefficients ont un caractère volontairement structurel et sont calculés en moyenne sur plusieurs années. Les coefficients utilisés pour la première fois en 2010 portent sur les années 2005 à 2009 (coefficients « 2007 » pour qualifier l'année centrale de cette moyenne).

■ En sommant l'ensemble des potentiels de production ainsi mesurés, on obtient la PBS totale de l'exploitation qui permet son classement en :

- petite exploitation si la PBS est inférieure à 25 000 euros
- moyenne exploitation si la PBS est comprise entre 25 et moins de 100 000 euros
- grande exploitation au-delà de 100 000 euros de PBS.

■ La PBS n'a pas pour vocation de mesurer un résultat économique. Elle constitue un ordre de grandeur d'un potentiel de production hors subventions des exploitations, calculé en moyenne sur 5 ans. Bien qu'exprimée en euros, la PBS ne représente pas le chiffre d'affaires observé des exploitations.

■ La PBS permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation : l'orientation technico-économique (Otex). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.



Source : SSP - Agreste – Recensement agricole 2010